



Revaloriser les quartiers urbains populaires, l'appel de la société civile

MARDI 10 FEVRIER 20

Résolu



adopt

Saisine liée : "[QUARTIERS URBAINS POPULAIRES : PARLONS SOLUTIONS !](#) "

RESOLUTION ADOPTÉE " Quartiers urbains populaires : parlons solutions ! "

A quelques semaines des élections municipales, comment les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) seront-ils évoqués dans le débat public ? Souvent relayés par les médias sous l'angle des manifestations, ces territoires disposent pourtant d'atouts majeurs que le CESE souhaite mettre en lumière. Dans sa résolution, le CESE affirme que les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires de solutions.

Le CESE a adopté sa résolution « [Quartiers urbains populaires : parlons solutions !](#) » présentée par [Souâd Belhaddad \(Groupe des Associations\)](#) et [Majid El Jarroudi \(Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale\)](#).

La résolution a été adoptée à 125 voix pour à la séance plénière du 10 février.

Lire la résolution

L'appel du CESE

Après deux ans d'échanges sur le terrain, de rencontres, de paroles entendues, le CESE présente sa résolution sur les quartiers urbains populaires. Son objectif, changer le regard pour faire mieux connaître les actions au quotidien menées par les associations, les élus et les citoyens. Résilients, ces territoires sont une source de solutions multiples assurant le lien social, le développement économique et durable, l'innovation.

En observant la pluralité des actions en faveur de l'intérêt général, le CESE réaffirme la nécessité de politiques justes et équitables qui visent à corriger, dans ces quartiers où l'égalité réelle reste un mirage, les inégalités structurelles, sociales et territoriales. Sans l'équité, notre République qui se veut sociale, donc redistributive, ne tiendrait pas sa promesse d'égalité.

Dans le cadre républicain, il s'agit donc d'assumer le combat pour l'effectivité des droits dont l'accès aux services publics (droits à la santé, à l'école et à la formation, à l'emploi, au logement, aux transports, à un environnement sain et de qualité, égalité dans la liberté d'entreprendre et non-discrimination). L'Etat et les collectivités locales doivent jouer tout leur rôle et ne pas laisser les associations et les entreprises, fortement engagées, seules pour relever ces défis.

Le CESE réaffirme son engagement en faveur d'une (re)valorisation de ces territoires :

" Les territoires ne sont pas à la dérive : ce sont des lieux d'innovation sociale où la République se construit chaque jour avec une inventivité qui force le respect. Les quartiers urbains populaires ne sont pas à la marge de la République : ils en sont partie intégrante. Cette résolution

*affirme que la politique de la ville n'est pas une politique de charité, mais une politique de justice, et que l'équité est la condition de réalisation de l'égalité." **Thierry Beaudet**, Président du CESE*

Des acteurs et actrices à la recherche de solutions et des initiatives locales riches et nombreuses

***L'engagement associatif** salarié et bénévole, consolide le lien social sur des objets souvent originaux. Parce qu'elles agissent au plus près des habitantes et des habitants et à partir de leurs besoins, les associations jouent un rôle central. C'est pourquoi le CESE propose d'encourager le soutien administratif à la maîtrise des cahiers des charges, au croisement des politiques de rénovation urbaine et d'accompagnement social, assuré par des associations d'aide au développement des entreprises. Le CESE insiste sur la qualité de l'accompagnement des entrepreneurs dans ces quartiers plutôt que sur le volume des porteurs de projets, sous peine de précariser une population qui souhaite s'émanciper mais qui peine à pérenniser ses entreprises.*

***Le soutien aux élus**, qui soulignent que l'efficacité des politiques publiques dans les quartiers urbains populaires repose sur une démarche collective. En effet, la **co-construction** entre élus, citoyens, associations et entreprises locales constitue un levier essentiel. Cette méthode favorise l'émergence de solutions innovantes et adaptées aux réalités de terrain. Les expériences menées au niveau local en attestent, en produisant **des résultats concrets et mesurables**. Elles doivent désormais inspirer les autres strates de l'action publique en direction des quartiers urbains populaires.*

Des expériences dont succès et échecs doivent être analysés, pour mieux accompagner les acteurs

Dans les mois qui viennent, le CESE se propose de documenter ces expériences au travers d'un " recueil des solutions du CESE pour les quartiers urbains populaires » identifiées par les événements « Parlons Solutions » qui sera mis à jour régulièrement.

*" Le CESE a tenu le pari de visibiliser institutionnellement un espace encore trop impensé, a voulu rendre compte de la dignité de cette population, sa créativité, son sens de l'intérêt général. Sans angélisme, sans condescendance, mais avec réalisme et lucidité, et avec cependant le juste désir de rendre le bien à ceux et celles qui le font, pour le commun." **Souâd Belhaddad** rapporteure*

Des orientations pour les politiques publiques

Encourager le développement économique, investir dans les capacités, coconstruire les politiques publiques avec les acteurs des territoires

*Même si le développement économique des quartiers fait l'objet d'efforts importants, **une action mieux coordonnée et***

évaluée avec les acteurs de terrain est nécessaire. Des investissements publics et privés, tels que ceux engagés pour les travaux d'infrastructures de transports du Grand Paris, concernent les quartiers urbains populaires où ils créent des activités et lèvent des obstacles à l'emploi. Par exemple, les 22 nouvelles gares créées dans le département de Seine-Saint-Denis ou le Tram de Bordeaux et son agglomération. De même, les **incitations à l'implantation d'entreprises** dans les quartiers populaires existent, notamment via les exonérations fiscales en ZFU-TE ou les **aides à l'auto-entrepreneuriat** sont à soutenir. Enfin, autre levier à actionner, la lutte contre les discriminations qui doit être renforcée pour transformer l'investissement dans les compétences en embauches.

Désenclaver par la citoyenneté, la mobilité et la culture

La confiance dans la relation police-population est un lien qui se construit, et qui ne doit lésiner sur aucun moyen : formation, culture, construction de récits communs. Pour ce faire, les membres du Conseil national des villes (CNV) auditionnés considèrent qu'un travail approfondi sur les relations aux institutions et la participation citoyenne, dans le cadre de **réunions de réflexion délocalisées pour y associer les habitants des quartiers, devrait être encouragé.** C'est dans une telle perspective que pourrait être pensé le dépassement d'une relation police-population parfois crispée alors que la dimension des actions de prévention de la police fait intégralement partie des missions régaliennes qui lui sont confiées. Le CESE prône un dialogue constant et apaisé entre la police et les habitants des quartiers à travers le rétablissement de la police de proximité.

Le désenclavement des quartiers urbains populaires nécessite une **approche globale.** L'observatoire de la politique de la ville a montré qu'il existait des quartiers dans lesquels on souhaite rester car présentant un environnement favorable, d'autres qui connaissent de plus fortes **mobilités.** Il s'agit non seulement de faciliter l'accès des habitants aux services, aux emplois et aux équipements situés hors du quartier, mais également de renforcer l'attractivité de ces territoires en y implantant des activités, des services publics et des espaces de vie pour l'ensemble de la population. La création de pôles d'attractivité - économiques, sociaux, culturels ou sportifs - constitue ainsi un levier essentiel pour **transformer durablement ces quartiers en territoires ouverts et connectés** comme le conservatoire de Musique et de Danse de Melun.

En termes de politique culturelle, **les opérations « d'aller-vers »** les publics permettent de réduire la distance entre les oeuvres et les habitants. Les institutions culturelles assurent la circulation des productions artistiques et font vivre le potentiel culturel des habitants des quartiers eux-mêmes comme la Micro-Folie ou le théâtre de la Poudrerie à Sevrans, avec les formules de théâtre à domicile.

" Le CESE peut s'honorer de s'en être tenu à ce principe de loyauté vis-à-vis des acteurs qui ont porté la parole. Ne seront retenues que les solutions que nous avons rencontrées, auditionnées, sans projeter celles que nous pourrions imaginer à la place des habitants. L'ambition désormais de la résolution, c'est d'orienter les politiques publiques sur deux axes : le développement économique et la question du désenclavement. "

Majid El Jarroudi rapporteur

La séance plénière du 10 février a été riche d'échanges :

14h30 Ouverture de la séance par Thierry Beaudet, président du CESE

- Intervention de Anne Muxel, directrice déléguée du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po).

Bruno Cautrès, chercheur CNRS au CEVIPOF et politologue ainsi que Luc Rouban, directeur de recherche CNRS, présenteront leurs analyses des résultats de la 17ème vague du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF

- Temps d'échange avec les conseillères et les conseillers

16h15 Présentation de la résolution " Quartiers urbains populaires : parlons solutions ! " par Souâd Belhaddad et Majid El Jarroudi, rapporteurs

- Déclarations des groupes

- Vote